

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2022**  
-----

<b>DELIBERATION N°CD2022-09/4/19 DOSSIER N° 5302</b>	<b>MILIEUX AQUATIQUES : SIGNATURE DU CONTRAT TERRITORIAL DES HAUTES VALLÉES DU CHER (COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE)</b>
--	--

Étaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line COINDAT, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Marie-France GALBRUN, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN  
Catherine GRAVERON à Franck FOULON  
Marie-Thérèse VIALLE à Nicolas SIMONNET  
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Développement/Direction Environnement  
Assistance Technique et Laboratoire

Rapporteur : M. Thierry GAILLARD

**OBJET : MILIEUX AQUATIQUES : SIGNATURE DU CONTRAT TERRITORIAL DES HAUTES  
VALLÉES DU CHER  
(COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE)**

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,*

*VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,*

*VU la délibération n° CD2021/07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse*

*Vu la délibération n°CD2016-12/5/25 du 16 décembre 2016 approuvant le Schéma départemental de gestion des milieux aquatiques de la Creuse 2017-2021*

*VU le rapport de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

Publié sur le site [www.creuse.fr](http://www.creuse.fr) le 10 octobre 2022

Envoyé en préfecture le 06/10/2022

Reçu en préfecture le 06/10/2022

Affiché le



ID : 023-222309627-20221005-CD2022\_0069-DE

*VU l'avis de la Commission CD - SOLIDARITÉ TERRITORIALE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE*

*Le Conseil Départemental de la Creuse, réuni en séance publique le 30 septembre 2022 à GUERET, le quorum étant atteint,*

### **D É C I D E :**

- d' approuver le projet de Contrat Territorial des Hautes Vallées du Cher (2022-2024) présenté par la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, joint en annexe à la présente délibération,
- d'autoriser la Présidente à signer le contrat ainsi que les avenants éventuels qui porteraient sur des ajustements mineurs ne remettant pas en cause les engagements contractuels du Département.

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**